

La plateforme pédagogique de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) est unique. D'abord parce que, pour la première fois dans l'histoire de l'école québécoise, les travaux entourant sa rédaction ont permis à des milliers d'enseignantes et enseignants de dessiner les contours d'une école où les connaissances reprennent la place qu'elles n'auraient jamais dû perdre et où l'on reconnaît qu'instruire est au cœur de la mission de ces femmes et de ces hommes. Ensuite, parce que dans le but de se réappropriier l'école et de corriger la réforme qui sévit depuis plus de dix ans maintenant, la plateforme pédagogique repose sur l'expertise de celles et ceux qui vivent l'école et la font tous les jours.

C'est en 2007 que la FAE a entrepris les démarches afin de se doter d'une plateforme pédagogique. Son objectif est de retrouver l'esprit du consensus dégagé lors des États généraux sur l'éducation tenus en 1995. Deux vastes phases de consultation ont été menées durant les mois d'avril et novembre 2008. Le processus de consultation a été réalisé dans les règles de l'art de la méthodologie quantitative. Voici quelques données relatives à la recherche effectuée :

- 27 000 enseignantes et enseignants membres des syndicats affiliés à la FAE ont reçu un questionnaire ;
- Des enseignantes et enseignants de tous les secteurs d'enseignement (préscolaire, primaire, secondaire, éducation des adultes et formation professionnelle) ont répondu à l'appel ;
- 14 % des enseignantes et enseignants ont participé à la première phase de consultation ;
- 17 % du personnel enseignant a répondu à la deuxième enquête, ce qui constitue un excellent taux de participation.

Ces consultations ont conduit à l'adoption de 32 orientations à partir desquelles la plateforme pédagogique a été élaborée. Son contenu s'est enrichi des réflexions de plusieurs comités et groupes de travail ainsi que de débats qui ont animé les différentes instances fédératives et locales. Cet exercice démocratique sans précédent s'est conclu en juin 2009 par l'adoption officielle de la plateforme pédagogique par les représentantes et représentants du personnel enseignant membres des syndicats affiliés à la FAE.

La plateforme pédagogique se veut évolutive. En ce sens, les principes qu'elle défend tiennent compte de la pratique quotidienne du personnel enseignant qui s'adapte irrémédiablement aux différentes réalités qui caractérisent l'école québécoise. De plus, elle ne cherche pas à imposer une approche pédagogique au détriment d'une autre, contrairement à la réforme imposée par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS).

### LA PREUVE PAR LES FAITS



Avec une population [la population étudiée dans notre cas est composée des 27 000 enseignantes et enseignants] comptant une ou quelque dizaines de milliers d'éléments [...], il n'y a pas lieu d'ajouter beaucoup de cas puisque 1 p. 100 de la population est suffisant [pour avoir un échantillon valide et représentatif].

---



## UNE AUTRE ÉCOLE EST POSSIBLE

---

La plateforme vise à inspirer le MELS pour la révision du *Programme de formation de l'école québécoise* et l'ajustement des politiques. Dès son lancement, en octobre 2009, elle a fait parler d'elle. Son rayonnement a été immédiat et elle a suscité de multiples réactions, généralement positives. Avec l'aide de ses syndicats affiliés, la FAE a entrepris une vaste opération qui visait à présenter son contenu aux acteurs du milieu de l'éducation (la ministre de l'Éducation et ses sous-ministres, les députés des divers partis politiques représentés à l'Assemblée nationale, les représentantes et représentants de parents, de commissions scolaires, de directions d'établissement, d'associations étudiantes, de groupes syndicaux, etc.). De plus, il importe de souligner que la plateforme pédagogique a servi à influencer les travaux entre l'Alliance des professeurs et professeurs de Montréal (APPM) et la Commission scolaire de Montréal (CSDM), les menant à une entente sur l'évaluation des apprentissages en janvier 2010.

L'accueillant favorablement, la ministre Michelle Courchesne, alors titulaire du portefeuille de l'Éducation, du Loisir et du Sport, s'était engagée à mettre en application plusieurs des propositions qui en émanaient. Pensons notamment au bulletin national, au retrait du bulletin adapté de l'Instruction ministérielle 2009-2010, à la remise des connaissances au cœur de l'évaluation et à la disparition de l'évaluation des compétences transversales. Depuis ces engagements, sa successeure, M<sup>me</sup> Line Beauchamp a effectué certaines modifications législatives dans le dossier de l'évaluation des apprentissages. Même si les changements ne sont pas, pour le moment, à la hauteur de nos espérances et qu'ils comportent plusieurs incohérences, un virage a été opéré.

La plateforme pédagogique n'est pas une fin en soi. Bien au contraire, elle constitue un outil formidable pour se réappropriier l'école publique. Il appartient à tous les membres des syndicats affiliés à la FAE de persévérer dans la voie tracée et de poursuivre le travail de persuasion auprès des collègues enseignants, mais aussi auprès des parents et de toutes celles et tous ceux pour qui **une autre école est possible**.

---